



Commune de  
VAUDRECHING

Département  
De la Moselle

Arrondissement  
Boulay-Moselle

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
Élus : 15

Nombre des Membres  
En fonction : 11

Membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 1

Quorum : 6

Convoqués le : 04/04/2025

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT CINQ A 20 H

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de Vaudreching en séance publique sous la Présidence du Maire M. Christian CLÉMENT.

#### Etaient présents :

CLEMENT Christian Maire, CRONAUER Patrice, KIEFFER Patricia, adjoints au Maire, VULLO Béatrice, conseillère déléguée, CRIQUELION Gilles, WEHRLE Sandrine, DANOIS Daniel, MANGIN Véronique, BUMB Véronique, ANTOINE Murielle, conseillers municipaux,

#### Était absent et excusé : HIPPERT Christelle

Absents ayant donné pouvoir : HIPPERT Christelle ayant donné procuration à Madame Béatrice VULLO

#### Secrétaire de séance : GRINEISEN Murielle

### Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance et arrêt du précédent conseil

En Alsace-Moselle, l'article L2541-6 du CGCT dispose que le secrétaire de séance est choisi par le conseil municipal. L'article L2541-7 précise que le maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances. Par combinaison de ces deux textes, le secrétaire de séance en Alsace-Moselle peut être un agent de la commune.

Le Conseil municipal désigne Mme GRINEISEN Murielle secrétaire de séance.

Le précédent procès-verbal de conseil municipal a été transmis par mail à l'ensemble du conseil.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil municipal ont des remarques à notifier. Aucune remarque n'est notifiée de la part du Conseil Municipal.

### Point n°2 : élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier

- élection par le Conseil Municipal de trois propriétaires titulaires et de deux propriétaires suppléants,
- désignation d'un conseiller municipal et de deux suppléants
- 

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 28 février 2025, Monsieur le Président du Conseil Départemental l'a invité à faire procéder, par le Conseil Municipal, à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 28 mars 2025 soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

- Monsieur BERVEILLER Edmond
- Monsieur BOISSEAU Jacques
- Madame DODELLER Marie-Jeanne
- Madame IUNG Delphine
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul
- Monsieur MULLER Daniel
- Monsieur SCHMITT Benoît (représenté par son père, Monsieur Schmitt Michel)
- Monsieur SCHMITT Michel

qui sont de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Le nombre de votants étant de onze, la majorité requise est de 6 voix.

### **Titulaire N°1**

Ont obtenu au premier tour :

- |                              |        |
|------------------------------|--------|
| - Madame IUNG Delphine       | 8 Voix |
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 2 Voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 1 Voix |

Madame Iung Delphine ayant obtenu 8 voix, la majorité absolue étant de 6 voix. Madame Delphine Iung est élue titulaire.

### **Titulaire N°2**

Ont obtenu au premier tour :

- |                              |        |
|------------------------------|--------|
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 4 Voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 1 Voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques  | 4 Voix |
| - Monsieur MULLER Daniel     | 2 Voix |

La majorité absolue étant de 6, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il convient de refaire un deuxième tour.

Ont obtenu au deuxième tour :

- |                              |        |
|------------------------------|--------|
| - Monsieur BERVEILLER Edmond | 5 Voix |
| - Monsieur KIEFFER Jean-Paul | 1 Voix |
| - Monsieur BOISSEAU Jacques  | 4 Voix |
| - MULLER Daniel              | 1 Voix |

La majorité absolue étant de 6, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il convient de refaire un troisième tour.

Ont obtenu au troisième tour :

- Monsieur BERVEILLER Edmond 6 Voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 1 Voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 4 Voix

Monsieur Berveiller Edmond ayant obtenu 6 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.  
Monsieur Berveiller Edmond est élu titulaire.

### **Titulaire N°3**

- Madame DODELLER Marie Jeanne 1 Voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 4 Voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 4 Voix
- Monsieur MULLER Daniel 2 Voix

La majorité absolue étant de 6, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il convient de refaire un deuxième tour.

- Monsieur Muller Daniel 2 Voix
- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 4 Voix
- Monsieur BOISSEAU Jacques 5 Voix

La majorité absolue étant de 6, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il convient de refaire un troisième tour.

- Monsieur BOISSEAU Jacques 5 Voix
- Madame KIEFFER Jean-Paul 4 Voix
- Monsieur MULLER Daniel 2 Voix

Monsieur Boisseau Jacques ayant obtenu 5 voix, Monsieur Boisseau Jacques est élu titulaire à la majorité relative.

### **Suppléant N°1:**

Ont obtenu au premier tour :

- Monsieur KIEFFER Jean-Paul 6 Voix
- Monsieur MULLER Daniel 3 Voix
- Monsieur SCHMITT Michel 2 Voix

Monsieur Kieffer Jean-Paul ayant obtenu 6 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.  
Monsieur Kieffer Jean-Paul est élu titulaire.

## **Suppléant N°2:**

Ont obtenu au deuxième tour :

- Monsieur MULLER Daniel 7 Voix
- Monsieur SCHMITT Michel 3 Voix
- Madame DODELLER Marie-Jeanne 1 Voix

Monsieur Muller Daniel ayant obtenu 6 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.  
Monsieur Muller Daniel est élu titulaire.

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, Madame IUNG Delphine, Monsieur BERVEILLER Edmond et Monsieur BOISSEAU Jacques sont élus membres titulaires et Monsieur KIEFFER Jean-Paul et Monsieur MULLER Daniel sont élus membres suppléants.

## **Point n° 3 : divers**

### **Point n°3-1 : rencontre avec le Président de la CCB3F**

Avant l'ouverture de la séance du conseil municipal, Monsieur Armel Chabane est intervenu afin de rencontrer le personnel du conseil municipal et d'échanger brièvement avec les élus présents. Il est précisé que cette intervention n'a pas fait l'objet de débat ou de décision, et qu'elle s'est tenue à titre informatif.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Christian CLEMENT

Maire de Vaudreching

